CONSEIL D'ÉTAT
section de législation

Deuxième chambre

La demande d'avis, introduite le 13 mars 2018 par la Ministre de l'Éducation de la Communauté française, sur un avant-projet de décret 'modifiant le décret du 24 juillet 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre afin de déployer un nouveau cadre de pilotage, contractualisant les relations entre la Communauté française et les établissements scolaires' a été rayée du rôle le 15 mars 2018, à la demande de la Ministre du Gouvernement de la Communauté française.

‡LW-BFDSPFICC-GDBFBUQ‡